LETTRE DES AMIS N° 17

DATES A RETENIR

LES PROCHAINES SEANCES D'INITIATION A LA LECTURE ET A L'IN-TERPRETATION DES DOCUMENTS ANCIENS SERONT ANIMEES PAR MADAME GENEVIEVE DOUILLARD, CONSERVATEUR, <u>LE SAMEDI 2 MARS A 10 H 30 OU LE MERCREDI</u> 6 MARS A 20 H 30, DANS LA SALLE DU SERVICE EDUCATIF.

NOUVELLES DES AMIS (Par M. FLOUTARD, Vice-Président de l'Association)

Monsieur GERARD, Officier du Mérite National.

Le jeudi 31 janvier 1985, dans les salons de l'ancien Grand-Hôtel, 31 rue de Metz, les insignes d'Officier du Mérite National ont été remis à M. Pierre GERARD, Conservateur en Chef de la région Midi-Pyrénées, Directeur des Services d'Archives de la Haute-Garonne, par M. BLAQUIERE, Inspecteur Général honoraire des Archives de France.

Cette cérémonie a été suivie d'une brillante réception à laquelle assistait une fort nombreuse assistance.

"Les Amis des Archives", particulièrement heureux de cette distinction prient M. Pierre GERARD et Madame de bien vouloir accepter toutes leurs félicitations.

Association **Les amis des archives**de la Haute-Garonne





11, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE Tél.: 52.41.64

INITIATION A LA GENEALOGIE (Par M. BEAUBESTRE, Secrétaire Général de l'Association)

Classement et mise en ordre des renseignements

Dès le début d'une recherche généalogique, les renseignements affluent toujours plus nombreux, faisant boule de neige. Pour ne pas être submergé par leur avalanche, il est indispensable de procéder avec ordre et méthode, de constituer des dossiers pour chaque couple, de remplir des fiches individuelles ou familiales, enfin de dresser tableau et table d'ascendance.

Au fur et à mesure de leur découverte, les éléments recueillis doivent être reportés sur les documents ad-hoc afin d'éviter de recommencer une recherche précédemment effectuée. Mais avant tout, chaque ancêtre devra être doté d'un numéro qui facilitera son repérage au milieu de tous les autres.

Numérotation Sosa-Stradonitz

Inventé en 1676 par l'espagnol Jérome de Sosa, et repris au XIXe siècle par von Stradonitz, ce système de numérotation est aujourd'hui universellement reconnu et adopté par tous les généalogistes.

Selon son principe, le numéro 1 est toujour attribué au probant, c'està-dire au généalogiste lui-même ou au personnage dont il établit la généalogie. Le numéro 2 sera le père et le numéro 3 la mère. Les numéros 4 seront le grand-père paternel, 5 la grand-mère paternelle, 6 le grand-père maternel, 7 son épouse, 8 le bisaïeul paternel, et ainsi de suite.

Comme on peut le constater, un certain nombre de constantes peuvent être déduites :

- les mâles ont toujours un numéro pair ;
- les épouses ont toujours un numéro impair;
- le numéro du père est toujours double du numéro de son fils ou de sa fille ;
- le numéro de la mère est égal au numéro du père + 1, il est aussi le double + 1 du numéro du fils ou de la fille;
- le numéro du fils ou de la fille est toujours égal à la moitié du numéro de son père, et à la moitié du numéro moins 1 de sa mère.

Le tableau d'ascendance.

Chacune des diverses familles qui constituent l'ascendance ayant sur ce tableau sa place prédéterminée par la numérotation Sosa-Stradonitz, les renseignements qui parviennent le plus souvent en ordre dispersé peuvent donc y être reportés sans délai. Le généalogiste dispose ainsi à tout moment d'une véritable photographie de l'état d'avancement de ses travaux.

Tantôt de 15, de 31 ou de 127 quartiers, etc... les tableaux d'ascendance peuvent revêtir les dispositions horizontale, verticale, circulaire ou semicirculaire. La plupart des Cercles généalogiques ayant créé leur modèle-type, plus ou moins pratique, il en existe donc une grande variété sur le marché. Le mieux conçu et le moins encombrant que je connaisse est sans contredit celui qui a été édité par le Cercle Généalogique du Languedoc, 21 impasse Bonnet à Toulouse. Il se présente sous l'aspect d'une longue bande de papier (1,32 m) repliée en accordéon entre deux couvertures semi-rigides de format 21/29,7. La partie gauche de la bande est consacrée à l'ascendance paternelle et la partie droite à l'ascendance maternelle. Prévu pour dix générations, ce tableau permet de loger 1023 ancêtres, son prix (25 francs) le rend abordable pour toutes les bourses.

La table d'ascendance

Hormis les petits tableaux de 15 quartiers qui offrent une place suffisante pour y inscrire les nom, prénom de chaque ancêtre, ses dates et lieux de naissance, mariage, décès et enfin sa profession, les tableaux d'ascendance ne le permettent généralement pas. Il convient donc de dresser parallèlement, dans l'ordre croissant des numéros Sosa-Stradonitz, une table d'ascendance comportant tous les éléments mentionnés ci-dessus. Signalons au passage qu'une telle table de douze générations (4095 ancêtres) peut être imprimée en 32 pages.

Les dossiers généalogiques

Constitués d'une grande enveloppe ou d'une chemise en carton, ils sont destinés à recevoir copies d'actes d'état civil, photos et portraits, actes notariaux, coupures de presse et autres documents rassemblés au cours de la recherche. Selon des opinions divergentes ils peuvent être individuels ou concerner un couple.

Le dossier individuel d'une femme étant le plus fréquement réduit à l'état de simple pelure ne contenant que les seuls éléments d'état civil, tandis que celui du mari -seul pendant longtemps à avoir possédé la capacité juridique et exercé une profession- est beaucoup plus épais, j'ai opté personnellement pour le dossier unique, commun aux deux conjoints, qui présente l'avantage de nécessité moitié moins de chemises, et dont le contenu coïncide ainsi totalement avec les éléments de la fiche familiale que nous étudierons ci-dessous.

Les nom et prénom du chef de famille, ainsi que les numéros Sosa-Stradonitz des deux époux seront portés sur la couverture de chaque dossier, et ceuxci seront classés selon l'ordre croissant de ces numéros.

Les fiches familiales

Pour chaque ménage il est recommandé d'établir une fiche familiale, de préférence conforme au modèle joint. Conçue par le laboratoire de Démographie Historique et mise au point en concertation avec des représentants des Cercles généalogiques, cette fiche permet de regrouper tous les renseignements d'état civil relatifs aux époux, à leurs enfants, à leurs parents respectifs et éventuellement aux conjoints précédents, en cas de divorce ou de veuvage antérieurs. En outre un vaste

emplacement réservé aux "Observations" est destiné à noter les professions de chacun, les noms et prénoms des parrain et marraine de chaque enfant, les indications afférentes aux contrats de mariage, aux testaments, au paiement des droits de succession, aux adresses successives du couple, etc...

On peut se procurer ces fiches au siège du Laboratoire de Démographie Historique, 54 Bd Raspail Paris 6ème, au prix de 25 centimes l'unité, ou les reproduire par tous moyens techniques, le Laboratoire autorisant cette reproduction.

Les fiches familiales peuvent être insérées dans le dossier de chaque couple ou faire l'objet d'un classement à part dans l'ordre des numéros Sosa-Stradonitz.

Les fiches individuelles

Elles comportent pour chaque ancêtre l'ensemble des données qui lui sont propres : nom, prénom, date et lieu de naissance, de mariage, de décès, filiation, profession, nom et prénom du conjoint, numéro Sosa-Stradonitz. Il convient de les classer selon l'ordre alphabétique.

(A suivre).

Ν°			Lie	u du maria			Co	de du lieu	Date du mariaç			éve		Date		Observations
MA	RI			FEMM	1E			Mère du Mari		Mère de la Femm	e		Date	Fin d'observation Natur	e duré	е
3g	Mari		Prénoms	S		N°	Naissance	Lieu	Mariage	Résidence ant.	Age	Rg	Décès	Lieu	Age é	em l
						_				Linu		Ц			-	
	Père					_				Lieu					Ш	
	Mère									Lieu						
	A.Cj1					ľ										
7	Fem	me			T											
1	Père							-		Lieu		T			\vdash	
1	Mère					7	-		-	Lieu					H	*
	A.Cj	t		77		7				Eled	P					
	T					=						Ħ				1
į												Ħ				
						_										
Eniants	+					-						H				
1	+				_	-						H			\vdash	
1												Ħ				
_	_					-										
_																
_						_		- 24 -								

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS ACADÉMIQUES ET SAVANTES LANGUEDOC - PYRÉNÉES - GASCOGNE

CIRCULAIRE NOUVELLE SÉRIE N° 2

Toulouse, le 6 Février 1985

Chers Amis.

J'ai le plaisir de vous informer que notre Fédération vous offre une occasion de présenter le résultat de vos travaux de recherche.

En effet, les 28, 29 et 30 juin 1985 à Saint-Girons (Ariège), un congrès d'études régionales sera organisé en collaboration avec la Société des Amis de Saint-Lizier et du Couserans.

Toute communication sur l'histoire, la vie culturelle, les arts et traditions populaires, la vie sociale des pays d'Oc sera la bienvenue. Bien entendu il y a d'autres thèmes pouvant être exploités comme celui des "Industries et transports dans les départements Pyrénéens".

Il me serait agréable que vous puissiez participer à ce congrès, en adressant au secrétairat de la Fédération (Archives de la Haute-Garonne, 11 boulevard Griffoul-Dorval, 31400 TOULOUSE), le titre et le résumé de votre communication avant le 30 avril délai de rigueur.

Pouvez-vous me retourner dès que possible le bulletin d'adhésion sigurant au bas de cette page.

Vous remerciant vivement à l'avance de votre participation, je vous prie de bien vouloir agréer, Chers Amis, l'expression de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

LE SECRETAIRE GENERAL,

Pierre GERARD.

.... 1985

FORMULE A REMPLIR ET A RETOURNER A:

M. le Secrétaire général de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne 11, bd Griffoul-Dorval - 31400 TOULOUSE

AVANT LE 30 AVRIL

Je soussigné (Nom) (adresse) (tél) - propose une communication sur le sujet sui	vant (joindre un bref résumé) :
- Désire recevoir le programme du Congrès de - Vous prie d'envoyer la présente circulaire	
(rayer les mentions ne convenant pas)	A, le